



DEMANDE D'UN CONTROLE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
PREALABLE A LA VENTE D'UN IMMEUBLE
Article L1331-11-1 du Code la Santé Publique

Je soussigné(e) :

Nom : ROCH	Prénom : Pierre
Téléphone fixe :	Téléphone portable : 06 08 06 28 13
Adresse électronique : roch.pierre@wanadoo.fr	

Atteste être le propriétaire de l'immeuble désigné ci-dessous et précise que le contrôle de l'installation d'assainissement non collectif effectué dans les conditions prévues au II de l'article L. 1331-1-1 du présent code est daté de plus de trois ans ou inexistant. **Je demande donc la réalisation d'un contrôle de l'installation d'assainissement non collectif située :**

Adresse : à Espin	
Code postal : 32300	Commune : Saint Elix Theux
Section cadastrale : ZB13ZB50	Numéro(s) de parcelle (s) : 13 50

Ce contrôle sera réalisé en ma présence

Ce contrôle sera réalisé en présence de Mme / M. :

Lien de parenté ou profession :

Caedron
Agent Immobilier

Je choisis la prestation proposée par le service et **prends connaissance du montant de la redevance associée** (cocher la case correspondante) :

<input checked="" type="checkbox"/>	Remise du rapport de visite dans un délai inférieur ou égal à 15 jours à compter de la réception de la présente demande par le service	300 €
<input type="checkbox"/>	Remise du rapport de visite dans un délai supérieur à 15 jours à compter de la réception de la présente demande par le service	175 €

Je transmets au service l'adresse de facturation de la redevance dont le montant est précisé ci-dessus.

Adresse : A 21 impasse Labastrolle	
Code postal : 82000	Ville : Montauban
Pays :	

Notaire chargé de la vente de l'immeuble (nom - adresse) :

Maître TRILHAT
26 rue du Général de Gaulle
32140 Nuzzenne

La demande, intégralement renseignée, sera transmise selon votre convenance :

- Au secrétariat du SM3V - 1, place Carnot - 32260 SEISSAN
- Par courrier à SM3V (SPANC) - 1, place Carnot - 32260 SEISSAN
- Par voie électronique à vente-spanc@sm3v.fr

Fait à :

Montauban

Le : **15/11/21**

Signature :

12005
ROCH